



District de Savoie

11 Bd du Fier
74000 Annecy
☎ 04 50 67 81 49
✉ district.savoie@neuf.fr



Responsable district : Charlotte BABAZ
06 81 67 86 86 – charlotte.babaz@free.fr

Open/2 Promotion Finale du District de Savoie 2021/2022

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir noter que vous faites partie des 16 paires inscrites, à ce jour, à la Finale du District de Savoie de la compétition « Open/2 Promotion ».

Cette épreuve, classée en Catégorie 4⁽¹⁾, se déroulera ainsi :

- ♣ **Convocation :** **Samedi 5 février 2022 à 12h45**
- ♣ **Lieu :** **CERCLE DE BRIDGE CHAMBERIEN** - Tél : 04 79 60 88 43
65 Avenue de Bassens
73000 BASSENS
- ♣ **Organisation :** 8 tables. 2 séances de 24 et 14 donnes.
- ♣ **Horaires:** 13h -16h30 (*fin prévue vers 18h30*)
- ♣ **Arbitre:** André FOUGEROUSE (06 98 21 23 88)
- ♣ **Droits :** **12 €** par paire
- ♣ **Finale Nationale en simultané :** samedi 21 mai 2022 à Grenoble

Je vous demande de bien vouloir communiquer ces informations à votre partenaire si il n'a pas d'accès à Internet (ou d'adresse électronique valide renseignée sur le site de la FFB).

Vous trouverez ci-jointe la liste des participants à ce tour. **Si votre paire venait à déclarer forfait, je vous serais reconnaissante de me prévenir le plus rapidement possible au 06 81 67 86 86.**

Conformément au règlement des compétitions, il sera interdit de fumer, de vapoter et d'utiliser des téléphones mobiles dans les salles de compétitions pendant le temps de jeu. En cas d'appel à l'arbitre, celui-ci pourrait être conduit à rendre un jugement défavorable à votre égard si vous n'avez pas de feuille de conventions ou si cette dernière est incomplètement remplie.

Mesures sanitaires : le pass vaccinal est obligatoire ainsi que le port du masque

Je vous souhaite bonne chance et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La Responsable du district
Charlotte BABAZ

Annecy, le mercredi 26 janvier 2022

1 Catégorie 4 : Tous les systèmes à l'exclusion de ceux classés SHA et toutes les conventions à l'exclusion de celles classées conventions inhabituelles sont autorisés. Les ouvertures de 2♣ à 3♠ ne garantissant pas 12H doivent spécifier une couleur d'au moins 4 cartes (à l'exception de 2♣ ou 2♦ multi).

Liste des paires convoquées

1	Mme. Véronique BALAS - 40 M. Michel MOLINIER - 40	80
2	M. Philippe BEYLIER - 40 M. Jacques ELUI - 40	80
3	Mme. Edith BOYENVAL - 40 Mme. Armelle DU NOYER - 40	80
4	M. Vincent PUTZ - 40 M. Yves RICHARD - 38	78
5	M. Patrick RAGEAU - 38 Mme. Michèle GENET - 40	78
6	Mme. Véronique RIVA - 38 Mme. Pascale POULAIN - 38	76
7	M. Philippe BOILEAU - 40 M. Jean Marc RICHARD - 34	74
8	Mme. Claudine VARLOTEAU - 38 M. Patrice MOREAUX - 36	74
9	M. Alain THIERRY - 36 Mme. Maya BILLOUX - 36	72
10	Mme. Victoria CURZON - 36 M. Alain COONE - 34	70
11	M. Gérard PAGET - 38 M. Michel MULLER - 32	70
12	M. Jean VIOLET - 38 Mme. Claudine MINSSART - 32	70
13	M. Xavier LETT - 34 M. Christian SIMON - 34	68
14	M. François LACOIN - 34 M. Yves MATHIEU - 32	66
15	Mme. Josette MAMET - 32 Mme. Mireille BARATAY - 32	64
16	Mme. Violaine SOUILLER - 28 M. Jean François DARDENNE - 32	60